Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/01/2026 - B2026/000492 - 1970 B 00013 - 709 500 136 - SEC JH ET ASSOCIES SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARAT AUX COMPTES

JH & ASSOCIÉS

SAS JH & Associés

157, route de Marseille

83200 TOULON

COMPTES ANNUELS

DU 01/10/2024 au 30/09/2025

Toulon, le 09/01/2026

Certifié conforme

Société d'expertise-comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables – Région de Marseille

SAS au Capital de 37 500 € - Siret : 709 500 136 00052

157 Route de Marseille 83200 TOULON

Tel : 04.86.11.08.90 – email : e.lompre@orange.fr

JH ASSOCIES

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	18 225	17 163	1 063	0,17		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	18 294		18 294	2,90	18 294	3,34
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	64 649	42 441	22 208	3,53	17 399	3,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 099		1 099	0,17	1 099	0,20
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 500		10 500	1,67	10 500	1,91
TOTAL (I)	***112 767***	***59 604***	***53 163***	8,44	***47 292***	8,62
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	226 642	26 875	199 767	31,72	168 328	30,69
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	21		21	0,00	596	0,11
. Personnel						
. Organismes sociaux	1 440		1 440	0,23	2 096	0,38
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 021		5 021	0,80	6 497	1,18
. Autres	956		956	0,15	261	0,05
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	369 146		369 146	58,62	323 115	58,92
Charges constatées d'avance	230		230	0,04	216	0,04
TOTAL (II)	***603 456***	***26 875***	***576 581***	91,56	***501 111***	91,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***716 223***	***86 479***	***629 744***	100,00	***548 403***	100,00

JH ASSOCIES

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**37 500**	5,95	**37 500**	6,84
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 811	0,61	3 811	0,69
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	121 923	19,36	128 988	23,52
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***292 971***	46,52	***247 934***	45,21
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***456 205***	72,44	***418 234***	76,26
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	6 132	0,97	4 334	0,79
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 291	5,76	22 983	4,19
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	15 353	2,44	19 503	3,56
. Organismes sociaux	47 174	7,49	40 056	7,30
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 391	2,76	7 991	1,46
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 009	6,99	28 055	5,12
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 504	0,72	4 563	0,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 684	0,43	2 684	0,49
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***173 539***	27,56	***130 169***	23,74
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***629 744***	100,00	***548 403***	100,00

JH ASSOCIES

157 route de Marseille

83200 TOULON

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 629 744,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 292 971,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/12/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 112 767

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*34 819*	*1 700*		*36 519*
Immobilisations corporelles	*50 570*	*14 079*		*64 649*
Immobilisations financières	*11 599*			*11 599*
TOTAL	*96 988*	*15 779*		*112 767*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 59 604

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*16 525*	*638*		*17 163*
Immobilisations corporelles	*33 171*	*9 270*		*42 441*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*49 696*	*9 908*		*59 604*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions brevets licence	*18 225*	*17 163*	*1 063*	*de 1 à 4 ans*
Autres immobilisat.incorpo.	*18 294*	*0*	*18 294*	*Non amortiss.*
Installations generales agence	*5 363*	*1 873*	*3 490*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*14 470*	*8 210*	*6 260*	*de 3 à 4 ans*
Mat.de bureau et informatiq	*44 188*	*31 731*	*12 457*	*Non amortiss.*
Mobilier	*628*	*628*	*0*	*de 3 à 7 ans*
TOTAL	*101 168*	*59 604*	*41 564*	

3.2 - Etat des créances = 244 810

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*10 500*		*10 500*
Actif circulant & charges d'avance	*234 310*	*234 310*	
TOTAL	*244 810*	*234 310*	*10 500*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 26 875

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		*26 875*			*26 875*
Comptes financiers					
Total		*26 875*			*26 875*

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 888

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*888*
Disponibilités	
TOTAL	*888*

3.5 - Charges constatées d'avance = 230

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 37 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*625*	*60,00*	*37 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*625*	*60,00*	*37 500*

4.2 - Etat des dettes = 173 539

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*6 132*	*6 132*		
Fournisseurs	*36 291*	*36 291*		
Dettes fiscales & sociales	*128 432*	*128 432*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*2 684*	*2 684*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*173 539*	*173 539*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 22 396

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*1 103*
Dettes fiscales & sociales	*21 293*
Autres dettes	
TOTAL	*22 396*

J.H & Associés
S.A.S au capital de 37 500,00 Euros
Siège social : 157, route de Marseille

83200 TOULON
R.C.S : 709 500 136

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12/12/2025

Le 12/12/2025,
à 17 Heures,

La SARL EDL Conseil et Audit représentée par son Gérant Monsieur Edouard Lompré, détenant 623 parts sociales,
Monsieur Edouard Lompré, détenant 2 parts sociales,

associés de la société **J.H & Associés,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation..

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Edouard Lompré, préside la séance en qualité de dirigeant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

EDL

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025, et affectation des résultats,
- Quitus au Président
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et la présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **292 971,44** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/202** faisant ressortir **un bénéfice** de **292 971,44** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter et de répartir le bénéfice disponible

• Qui s'élève à :	292 971,44 euros
• Augmenté de la réserve facultative d'un montant de	121 922,68 euros
• Soit un montant disponible de	414 894,12 euros
• A titre de distribution de dividendes aux actionnaires	360 000 euros
• Le solde au report à nouveau, soit	54 894,12 euros

L'assemblée prend acte de l'application de la décision unanime des associés du 2 décembre 2025 relative aux actions de catégorie B, dites actions de préférence, donnant droit à leurs porteurs de percevoir collectivement 80% de tous les droits attachés aux actions de la Société.

En conséquence, chaque titre ADP se verra attribuer un dividende de 144 000 Euros et chaque titre ordinaire se verra attribuer un dividende de 115,57 Euros

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 13 décembre 2025 sous déduction pour les associés personne physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôt sur le revenu.

QL

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

- Exercice clos le 30/09/2022 : 0 euros
- Exercice clos le 30/09/2023 : 625 000 euros
- Exercice clos le 30/09/2024 : 255 000 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de la Présidence perçue par la société EDL CONSEIL AUDIT au cours de l'exercice pour un montant de 50 000€ HT.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président
EDL Conseil Audit représentée par
Edouard Lompré

